



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

COMITÉ TECHNIQUE LOCAL DU 24 JUIN 2021
Compte rendu

Ordre du jour :

- Formation professionnelle, bilan 2020 et plan 2021,
- Evolution des horaires d'ouverture au public,
- Observatoire interne du ministère pour 2020,
- Bilan de la campagne IR 2021,
- Mission préparatoire à la fusion des SPF,
- Gestion et contrôle du fonds de solidarité,
- Points divers.

Le Comité technique de la DDFIP29 s'est tenu à Quimper à la Direction le 24 juin 2021. Cette réunion était présidée par Mme BOUVET qui assurera l'intérim de la Direction jusqu'à la nomination du successeur de Madame BRIGANT appelée à prendre la Direction de la DRFIP de la région Alpes Provence Côtes d'Azur à compter de début juillet prochain. Comme nous l'avons indiqué en séance à la Présidente, nous avons regretté de ne pouvoir nous confronter une dernière fois à la future ex-Directrice départementale afin de lui rappeler combien son démantèlement du réseau Finistérien ne manquera pas d'impacter durablement l'exercice des missions, les conditions de travail des personnels et le service rendu aux usagers !

Formation professionnelle, bilan 2020 et plan 2021 :

Dans sa présentation, la Direction a rappelé les conditions très particulières ayant contraint le service formation à s'adapter au contexte de la crise sanitaire. L'amélioration sur le front de l'épidémie devrait permettre un retour plus large au format présentiel des formations dès ce mois de juin, en espérant un retour à la normale à la rentrée. La période écoulée n'est pas sans conséquence sur la technicité des agents dont bon nombre n'ont pu suivre des cycles complets de formation et la Direction a indiqué sa vigilance sur le sujet. Dans le cadre de cette année 2020, la Direction a tenu à saluer l'engagement exemplaire de l'équipe de la formation professionnelle et de ses encadrants. Celle-ci a ainsi pu mettre en œuvre des formations locales touchant un large public notamment sur le prélèvement à la source avec 380 jours de formation organisées pour les agents des SIP, Trésoreries... Un parcours de formation a été proposé également aux agents affectés au Centre de contact représentant 262 journées de formation.

L'année 2020 a permis d'organiser 1846 journées de formation à destination de 1450 stagiaires. En 2019, 3991 journées avaient été recensées pour 3128 stagiaires ce qui représente pour 2020 une chute de plus de 50% de l'activité. Dans ce contexte, le ratio du nombre de jours moyen de formation reste stable à 1,27. Dans le même temps et malgré

le contexte difficile, ce ne sont pas moins de 50 sessions de formation qui ont été organisées dans le département en 2020 pour 52 sessions en 2019.

En 2020, la formation continue représente l'essentiel de l'activité avec 93,23%, la formation initiale 3,47% et la formation aux concours 3,30%. Les métiers de la gestion fiscale représentent 73,74% de la formation continue, ceux de la gestion publique, 8,07% et les formations transverses 18,19%. En ce qui concerne la e-formation, 1206 agents se sont inscrits en 2020 et 596 agents ont validé leurs parcours soit 49,42% des inscrits (le taux d'absentéisme est de 39,14% en baisse par rapport à 2019 44,45%).

Quatre apprentis ont été accueillis par la DDFIP29 en 2020, deux au SPF de Brest, un au service des Domaines à Quimper, une apprentie au SIE de Brest Iroise ainsi que cinq volontaires du service civique, 2 au SIP de Brest Iroise, 2 au SIP de Quimper Est et 2 à Morlaix.

Sur le sujet des apprentis, Mme BOUVET a fait part de l'incompréhension de certains services au regard de ce dispositif tout en déplorant que l'apprentissage soit peu développé en France. Elle s'est dit, par ailleurs, attachée à rester vigilante en ce qui concerne le temps de formation de ces jeunes apprentis, en lien avec la charge que cela peut représenter pour leurs tuteurs.

Lors de son intervention, la délégation **F.O.- DGFIP** a tenu à saluer le travail effectué par l'équipe de la formation professionnelle dont la mission a été complètement bouleversée par l'impact de la crise sanitaire. Dans un contexte d'une baisse de 60% des programmes nationaux, il leur aura fallu mettre en place, au niveau local, de nouvelles organisations entre distanciel et présentiel et répondre aussi aux enjeux du lancement notamment du centre de contact et plus récemment du service d'accueil départemental. La délégation **F.O.- DGFIP** a tenu aussi à souligner l'engagement des formateurs du terrain qui ont pu dispenser 1314 heures de formation continue et de préparation aux concours.

Au regard de ce bilan 2020, nous avons souligné également notre inquiétude en lien avec la baisse des taux d'admission aux concours internes et examens professionnels passant de 11,71% en 2019 à 8,93% en 2020. Une réflexion globale doit, selon nous, être engagée afin de répondre à cet enjeu, notamment pour pallier aux pertes observées entre les épreuves d'admissibilité et d'admission. Pour **F.O.- DGFIP**, certaines formations restent perfectibles voire purement cosmétiques, il en va ainsi de la formation sur la Loi ESSOC qui relève davantage d'un clip de propagande gouvernementale plutôt que d'un véritable module permettant d'appréhender la mise en œuvre juridique de cette loi... Dans la même veine, la présentation faite sur les nouveautés de la déclaration en ligne demeure beaucoup trop superficielle et pas à la hauteur de ce que les professionnels métiers sont en droit d'attendre... En lien avec les nombreuses questions des usagers sur les revenus perçus à l'étranger, il est également important de prévoir un support permettant aux collègues d'être beaucoup mieux armés qu'actuellement.

En réponse à la Présidente au sujet de l'apprentissage, **F.O.- DGFIP** a rappelé ne pas être opposé à ce principe que nous comprenons parfaitement comme susceptible de promouvoir l'insertion des jeunes en milieu professionnel. Rappelons que notre organisation syndicale, dans la plus pure tradition ouvrière, a toujours marqué son attachement à l'apprentissage, nécessaire à la transmission intergénérationnelle des savoirs techniques dans le cadre d'un enseignement en alternance permettant à un jeune, âgé de 16 à 25 ans, d'obtenir une qualification professionnelle validée par un diplôme national. Si le chômage des jeunes est une question primordiale pour notre société et une préoccupation essentielle pour notre organisation syndicale, encore faut-il que les projets

mis en place s'inscrivent dans une véritable politique d'insertion des jeunes dans le monde du travail ce qui n'est pas le cas à la DGFIP..Ceci implique aussi que l'administration soit en capacité de mobiliser des maîtres d'apprentissage qui doivent être motivés et disposer de compétences pédagogiques et professionnelles alors que la situation des services de la DGFIP laisse aujourd'hui peu de possibilité pour dégager le temps nécessaire à l'exercice d'une telle responsabilité.

Concernant le vote sur le plan de formation 2021 et compte tenu de la montée en puissance d'année en année des e-formations dont le catalogue national représente désormais 67% de l'offre, **F.O.- DGFIP** ainsi que les autres organisations syndicales se sont abstenus sur ce point de vote porté à l'ordre du jour .

Evolution des horaires d'ouverture au public :

La Direction a rappelé la circulaire du 10 décembre 2020 qui définit de nouvelles normes nationales en ce qui concerne la volumétrie minimale d'ouverture au public. Concernant l'accueil physique en milieu urbain pour les communes de plus de 10 000 habitants, l'amplitude minimale est ramenée de 24 heures à 20 heures, pour les communes de moins de 10 000 habitants elle reste fixée à 16 heures. La note indique qu'il convient de privilégier les rendez-vous téléphoniques avec l'usage systématique du contre-appel.

L'autre axe de la note porte sur le renforcement de l'accueil téléphonique avec un décroché qui doit être assuré tous les jours avec une durée minimale de 30 heures par semaine. Cet « *engagement de joignabilité* » doit s'adapter à l'affluence en proposant des solutions telles que :

- donner une estimation du délai d'attente...
- réorienter l'utilisateur vers des heures plus creuses..
- mettre en place un dispositif permettant d'être rappelé...

La note poursuit en indiquant que, pour la mise en œuvre de ces normes, les Directions locales bénéficient d'une certaine souplesse....

Dans le Finistère et depuis février 2020, l'accueil sans rendez-vous est organisée tous les matins de 8h30 à 12h00, l'accueil sur rendez-vous se tient les après midi de 13h00 à 16h00 sauf le mercredi et l'accueil téléphonique est assuré toutes les matinées et le lundi après midi.

La Direction a indiqué souhaiter, dans le prolongement de l'expérimentation menée depuis début 2020, proposer dans le cadre des consignes nationales une harmonisation des horaires. Elle considère que cette stratégie s'inscrit dans le cadre d'une tendance durable de baisse de la fréquentation physique et qu'il convient d'améliorer l'accompagnement aux services en ligne...

Concernant l'objectif fixé par la DG sur le décroché téléphonique, la Direction indique qu'il pourrait reposer sur une boucle locale sous la responsabilité des chefs de services tout en reposant sur des modalités souples en tenant compte des effectifs...

Le dispositif retenu par la Direction propose, pour les communes de plus de 10 000 habitants ainsi que Carhaix et Châteaulin 15 heures d'accueil physique sans rendez-vous de 8h30 à 11h30 du lundi au vendredi et 6 heures d'un accueil sur rendez-vous de 14h00 à 16h00 les lundi, mardi et jeudi. 15 heures d'accueil téléphonique sont envisagées tous les jours de la semaine de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Concernant les communes de moins de 10 000 habitants, les trésoreries de Pont l'Abbé et Rosporden assureront 9 heures d'accueil sans rendez-vous les lundi, mardi, et jeudi matin de 8h30 à 11h30, et 7h30 d'accueil sur rendez-vous les lundi, mardi et jeudi après midi de 13h30 à 16h00 ainsi qu'un accueil téléphonique quotidien de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00. La Direction a indiqué ne pas être opposé à un décalage à partir de 9h00 de l'accueil sans rendez-vous en ce qui concerne la trésorerie de Pont l'Abbé.

Pour les trésoreries de Saint Pol de Léon, Saint-Renan, il n'y a pas de modifications des horaires, la trésorerie de Landivisiau verra ses horaires hebdomadaires abaissés de 19h30 à 12h00.

Les trésoreries de Crozon, Châteauneuf, Fouesnant, Lanmeur assureront 9 heures d'accueil sans rendez-vous les lundi, mardi, et jeudi matin de 9h00 à 12h00, et 6h00 d'accueil sur rendez-vous les lundi, mardi et jeudi après midi de 14h00 à 16h00, les horaires de l'accueil téléphonique ne sont pas modifiés.

Lors de son intervention, la délégation **F.O.-DGFIP** a indiqué que sous prétexte de rééquilibrage des canaux de contact, l'administration poursuit sa stratégie mise en œuvre depuis plusieurs années pour parvenir à réduire, toujours plus, les flux d'accueil physique aux guichets des centres des Finances. Même si la Direction s'en défend, nul besoin d'être grand clerc pour comprendre que la crise sanitaire et les consignes gouvernementales consistant à inciter les citoyens à rester chez eux ont permis d'accélérer le repli de l'offre en termes d'accueil physique à la DGFIP.

Comme nous l'avons rappelé en séance, le NRP, qui divise par deux le nombre de nos implantations, ne pouvait également que conduire à ce processus qu'un technocrate de Bercy a qualifié un jour de « *désintoxication* » des usagers...peu importe que des dizaines de milliers d'usagers ne nous aient pas sollicités lors de la dernière campagne IR car ce qui doit primer désormais c'est de mettre le paquet sur l'accueil téléphonique pour viser le meilleur taux de décroché possible..dans cette optique, la note SRP et ses préconisations pour y parvenir sont sans conteste un monument de ce que la technostructure hors sol est capable de produire au mépris de la réalité du terrain et des contraintes d'effectifs qui pèsent si lourdement sur les services et les personnels...

F.O.- DGFIP maintient que l'offre multicanale de l'accueil à la DGFIP ne peut être crédible et efficace en l'absence d'une prise en compte réelle des charges de travail en adéquation avec les moyens alloués. Dans ce contexte, nous avons, ainsi que l'ensemble des organisations syndicales, voté contre la proposition de la Direction de réductions des horaires d'ouverture au public.

Observatoire interne du ministère pour 2020 :

Cette enquête réalisée du 6 janvier au 15 février 2021 auprès de l'ensemble des agents du Ministère a enregistré un taux de participation de 36% en retrait de 4 points par rapport à l'année passée, dans le Finistère ce taux est de 25%...La Direction a indiqué que cette faible participation devait conduire à une certaine prudence quant à l'interprétation des résultats....

Dans ce contexte, les indicateurs liés à la gestion de la crise du COVID font apparaître une perception plutôt bonne des agents (57%) au regard des décisions prise par l'administration. Concernant le rythme des changements au sein de la DGFIP, 55% des

agents le trouvent trop rapide et 65% d'entre eux pensent que les orientations ne vont pas dans le bon sens... La satisfaction de travailler à la DGFIP s'exprime à 62% alors que les inquiétudes sur l'avenir s'élèvent à 64%...A une très forte majorité, l'enquête révèle que les collègues ne se sentent pas acteurs du changement...Concernant l'information sur les réformes en cours les avis sont partagés : les collègues estiment que les organisations syndicales représentent un bon vecteur d'information sur le sujet. L'enquête indique également qu'à 70% les collègues considèrent ne pas disposer de suffisamment de marges de manœuvre et d'autonomie dans leur travail. Concernant leurs conditions de travail, ils estiment à 6,4 sur une échelle de 10, leur niveau de stress en lien avec une augmentation des charges de près de 60%.. Enfin, l'enquête souligne l'insatisfaction des collègues au regard de la reconnaissance et l'avancement avec une priorité donnée à la rémunération...

Malgré ce tableau morose, la Direction a estimé remplir son rôle en terme d'accompagnement et de visibilité à donner aux agents sur 2-3 ans...elle a cependant indiqué souhaiter associer davantage les équipes... Elle a invité les agents à prendre davantage connaissance du C.O.M (contrat d'objectif et de moyens) du Directeur Général..(sic)..Pour la Direction, l'une des solutions pourrait être de repenser le management en le rendant plus opérationnel...

F.O.- DGFIP a évoqué le désintérêt grandissant des collègues pour ce genre d'enquête. A l'instar du DUERP qui recense bon nombre de leurs préoccupations et dont les plans de prévention ne sont pas à la hauteur des enjeux, cet observatoire interne prend, chaque année, la température du moral des agents sans que les responsables en tirent les bonnes analyses et surtout les bonnes réponses... Jeter le thermomètre lorsque le malade a de la fièvre n'a jamais été le meilleur moyen de le soigner...

Quant aux résultats de l'enquête, ils confirment la grande inquiétude des collègues quant à leur avenir au sein de leur administration et l'évolution de leurs conditions de travail. Pour **F.O.-DGFIP** l'observatoire interne propose un ensemble de questions qui demeure biaisé et parcellaire par rapport à ce sentiment prégnant des agents. Nous avons déploré que l'enquête n'aborde pas la question de fond à savoir l'impact des réformes en cours sur le moral et les perspectives des agents ainsi que la relation de cause à effet avec le niveau de stress fort élevé à la DGFIP...

Pour conclure, nous avons indiqué à la Direction que la priorité de la revendication des personnels touchant à la rémunération et à la reconnaissance professionnelle ne faisait pas partie du programme du contrat d'objectif et de moyen cher au Directeur Général...

Bilan de la campagne IR 2021 :

La Direction a présenté le bilan de la dernière campagne IR à nouveau marqué par le contexte de la crise sanitaire. Par rapport à 2020, l'activité d'accueil via la messagerie est en hausse de 26%, celle des appels téléphoniques est en baisse de 38% ainsi que celle de l'accueil physique de - 65%. Les rendez-vous téléphoniques et physiques ont été multipliés par 5 et les accueils de proximité ont permis de recevoir près de 600 usagers dans 37 communes.

Concernant les mesures d'organisation mises en œuvre au niveau local, la Direction s'est déclarée satisfaite de l'accueil physique et de la gestion des files d'attente devant les CFP., idem pour ce qui touche aux boucles locales ayant permis d'assurer un décroché téléphonique de 30 heures hebdomadaires..La Direction a évoqué le soutien apporté par

les services départementaux au numéro d'appel national, en indiquant qu'au moins 2 centres de contact avaient été mobilisés pour le fonds de solidarité sur cette campagne et n'avaient donc pas pu répondre présents sur l'accueil aux particuliers..

Lors de son intervention, la délégation F.O.-DGFIP a rappelé le cafouillage et la confusion des consignes d'organisation de la campagne liée aux directives de la mission SRP... Heureusement que les agents de la DGFIP maîtrisent le sujet de la campagne et ne sont pas hors sol comme les technocrates de Bercy.. !

Pour la Direction, les nouvelles modalités d'accueil répondent au besoin des usagers, mais qu'en est-il réellement? Nous constatons que le nombre d'usagers accueillis décroît de 134 843 à 90 085 entre 2019 et 2021...dès lors, deux interprétations sont possibles : soit 44 758 usagers n'ont pas eu besoin des services (interprétation de la Direction) ou 44 758 usagers n'ont pas réussi à nous contacter en raison des conditions d'ouverture, de l'absence d'aide à la déclaration en ligne en accueil physique, d'un accueil téléphonique reporté vers le numéro national...

Pour **F.O.- DGFIP** la seconde option semble la plus réaliste, car sur le terrain, il est constaté que le nombre d'annotations et d'erreurs des contribuables dans les déclarations papier sont très nombreuses, les usagers utilisent le cadre « mention expresse » de la déclaration en ligne pour demander aux services de valider leur déclaration, mais ces déclarations ne sont pas examinées dès lors qu'elles ne sont pas retraitées...

F.O.-DGFIP a également dénoncé la tendance manifeste de la Direction à amoindrir la complexité des questions posées par les contribuables..nous avons rappelé que c'est bien la technicité des agents et leurs niveaux de compétences qui permettent d'analyser la complexité des questions posées et d'en mesurer les enjeux pour y apporter une réponse claire qui sera fiable pour l'utilisateur. Pour **F.O.-DGFIP** le déport de l'accueil physique sur les canaux de contact via messagerie nécessite aussi une capacité à rédiger de manière claire et compréhensive par le contribuable qui, rappelons-le, n'est pas un fiscaliste et ne dispose pas de conseils fiscaux...

Pour **F.O.-DGFIP**, cette campagne IR a mis en évidence et de façon toujours plus prégnante la fragilité des services de gestion en raison des suppressions massives d'emplois. Rappelons qu'un service de gestion doit réaliser, suivant un calendrier contraint, des travaux dont le cadencement répond à l'obligation d'accomplir des missions fiscales ou budgétaires impératives. Pour réaliser ces missions dans le temps contraint qui lui est imparti, le service doit disposer d'un nombre suffisant d'agents formés et d'outils performants. S'agissant du nombre d'agents, la campagne démontre qu'ils ne sont plus suffisamment nombreux. Traditionnellement, cette période correspond à un moment où les SIP ont besoin d'être renforcés alors que cette année, ils ont dû s'inscrire dans un dispositif de renfort inter services et appuyer les pôles nationaux eux-mêmes fragilisés par un sous calibrage de leurs équipes et un déficit de formation...

Pour **F.O.-DGFIP**, la campagne IR ne se termine pas avec l'accueil...elle se poursuit jusqu'à la deuxième remontée des déclarations et force est de constater qu'une fois de plus la dématérialisation des opérations de traitement des déclarations ne s'est pas traduite par les gains de productivité espérés alors que l'administration comme à son habitude en a anticipé les suppressions d'emplois...

Ainsi, sur le terrain, nous sommes loin du « *clique et calcule* » l'impôt... De nombreuses déclarations en ligne sont retraitées soit pour l'IR soit pour la TH et ces retraitements ne

s'opèrent pas sans une lecture des déclarations et une analyse. De plus, les agents sont retardés par des outils informatiques inadaptés dont il est probable qu'ils ne soient pas conçus en partenariat avec des acteurs du terrain qui eux doivent enchaîner les tâches sans aucun temps mort, alors que désormais seules les priorités du calendrier apparaissent comme essentielles...**Pour les agents, à l'issue de cette campagne IR interminable, la coupe est plus que pleine !!**

Cette pression permanente sur les services pour continuer à compenser sans renfort et sans moyen performant des suppressions d'emplois pèse sur les agents qui ont bien compris qu'ils ne sont qu'une simple variable d'ajustement dont les compétences et l'investissement professionnel sont minorés pour mieux justifier les suppressions d'emplois et les restructurations.

Mission préparatoire à la fusion des SPF :

La Direction a souhaité mettre en œuvre un dispositif en vue de parvenir à une convergence des délais de publication des 2 SPF de Brest et Quimper en amont de la fusion des deux unités que la DG envisage au 1^{er} semestre 2022. C'est dans cette optique que la Direction a proposé à partir de la mi-juin sur le SPF de Quimper, une organisation consistant à mobiliser une équipe de travail exclusivement consacrée à la publication des actes au sein du service.

En séance, la délégation **F.O.- DGFIP** a rappelé les revendications exprimées dans le cadre de la pétition intersyndicale qui a circulé au sein du service. Nous avons indiqué qu'à l'instar de bon nombre d'autres structures, le SPF de Quimper affiche actuellement un déficit au niveau de ses effectifs et que bon nombre d'agents arrivés depuis peu, doivent encore parfaire leur formation, retardée en raison du contexte de pandémie nationale. De plus, la montée en puissance du marché immobilier local met une pression inédite sur les services de publicité foncière ainsi que sur les agents et les encadrants.

Pour **F.O.-DGFIP**, les missions qui incombent au SPF sont vastes et au-delà de la publication, elles mobilisent aussi fortement les personnels sur des tâches quotidiennes telles que les réquisitions, les opérations dites de détri, la comptabilité ainsi que le traitement de la BALF, le téléphone et l'accueil.

Dans ce contexte, l'opération consistant à prélever plusieurs collègues à des fins de privilégier l'activité de publication, est manifestement de nature à déstabiliser l'organisation interne du service à fortiori dans une période où bon nombre de collègues vont pouvoir prétendre à poser leurs congés d'été. Pour **F.O.-DGFIP** la crainte est donc forte de ne plus parvenir à exécuter les missions essentielles du SPF, d'autant qu'un tel dispositif est aussi potentiellement susceptible de remettre en cause le plan de congés initialement prévu...

Nous avons rappelé à la Direction notre inquiétude au regard d'un climat interne que ce projet participe à dégrader au sein du SPF de Quimper et qu'il apparaîtrait comme de bon aloi de surseoir à ce projet pendant les mois d'été, en vue de pouvoir amorcer à la rentrée et de manière plus sereine, une véritable réflexion concertée avec les équipes. !

En réponse Mme BOUVET a indiqué que suite au mouvement de mutations au 1^{er} septembre 2021, tous les emplois seraient pourvus au sein du SPF de Quimper, 4 équipiers de renfort devraient également y intervenir. Elle s'est engagée par ailleurs à examiner la possibilité de suspendre tout ou partie du dispositif à l'été. **F.O.-DGFIP** souhaite que le bon sens l'emporte et nous resterons vigilants sur le sujet.

Gestion et contrôle du fonds de solidarité :

Les demandes au titre du FDS font l'objet de traitements largement automatisés ; en revanche, de nombreux filtres sont mis en œuvre en contrôle à priori et à posteriori.

Compte tenu des enjeux de montants et les risques de fraude, les contrôles ont été renforcés depuis les demandes déposées en décembre 2020, ce contrôle à priori incombe aux SIE ainsi qu'au SAR fiscal et au Pôle de programmation départemental. À début juin, ce sont 285 demandes qui sont en cours.

Concernant les contrôles à posteriori, le PPD est à la manœuvre avec à début juin 2021 276 demandes d'émission de titres du FDS pour 485 627 €. Fin avril dernier, 10 000 entreprises ont été contrôlées sur le territoire national, pour le Finistère 50 dossiers figuraient dans cette liste.

Dans le cadre de l'action pénale, 6 signalements locaux ont été adressés aux parquets de Brest et Quimper.

F.O.-DGFIP a rappelé l'engagement des agents et des services pour assurer ce volet essentiel du « *quoiqu'il en coûte* » à destination des entreprises pendant cette crise sanitaire. Nous avons rappelé combien ce traitement est chronophage d'autant que pour exécuter cette mission en plus des autres, les agents n'ont reçu aucune formation mais seulement des montagnes de notes qu'ils ont dû décortiquer par eux-mêmes..

Pour F.O.- DGFIP, la DGFIP, administration de deuxième ligne mais dont l'action est indispensable au fonctionnement de l'État et des collectivités territoriales, a démontré pendant cette crise sanitaire toute sa réactivité. Aussi, à l'heure du bilan et du retour d'expérience, le temps de la reconnaissance concrète est venu !!!

Points Divers :

F.O.-DGFIP est revenu sur le dispositif de l'indemnité d'accompagnement à la mobilité fonctionnelle et notamment sur les parcours de formation en lien avec le déploiement du centre de contact. Pour **FO** et compte tenu de parcours qui ont commencé dès 2019, l'éligibilité à l'IAMF pour cet exercice 2019 semble tomber sous le sens ; la Direction s'est à nouveau engagée à nous apporter la réponse de l'administration centrale sur le sujet, affaire à suivre...

Concernant le déploiement du service départemental d'accueil, nous avons demandé à la Direction comment elle entendait recruter au sein de ce nouveau service directement issu du NRP Finistérien...La Direction nous a répondu que les équipiers de renforts avaient vocation à intégrer le SAD sans donner plus de visibilité à sa feuille de route au regard de ce dispositif en mode usine à gaz, **à l'instar des opérations NRP de l'ex Directrice départementale désormais partie voguer vers de nouvelles aventures avec sa belle promotion à la clé !!!**

La délégation F.O.- DGFIP : Murielle MORICCI (SIP Quimper Est), Florence JAVELOT (EDR), Thierry ROLLAND (SIP/SIE Châteaulin), Erick GUERRY (Permanent **F.O.-DGFIP29**).